

Communication

Août 2018

**RN59**

# ***Renouvellement de la chaussée à hauteur de Bois l'Abbesse (88)***

***du 27 août au 7 septembre 2018***



Direction interdépartementale des routes Est  
10 et 16 promenade des Canaux - BP 82120 - 54021 NANCY cedex

Direction  
Interdépartementale  
des Routes  
**EST**

[www.dir-est.fr](http://www.dir-est.fr)

# Sommaire

<b>I - Un renouvellement en profondeur de la chaussée</b>	<b>4</b>
<b>II - Des travaux réalisés de nuit pour minimiser la gêne à l'utilisateur</b>	<b>5</b>
<b>III - La circulation pendant les travaux</b>	<b>5</b>
<b>Annexe - La DIR Est</b>	<b>9</b>





MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE  
MINISTÈRE EN CHARGE DES TRANSPORTS

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **RN59 – Renouvellement de la chaussée dans le secteur de Lièpvre, Bois l'Abbesse (68) par la DIR Est**

**Du lundi 27 août au vendredi 7 septembre 2018**, la direction interdépartementale des Routes de l'Est (DIR Est) procédera à d'importants travaux de chaussée sur la RN59, dans les deux sens de circulation, à hauteur de Lièpvre, lieu-dit Bois l'Abbesse

**Compte tenu des travaux de renouvellement en profondeur de la chaussée, la DIR Est favorise la coupure totale de la circulation, dans les deux sens, la nuit de 21h à 5h30, aux périodes suivantes :**

- **du lundi 27 août au samedi 1<sup>er</sup> septembre (5 nuits)**
- **du lundi 3 septembre au vendredi 7 septembre (4 nuits)**

En raison du trafic important sur cette section, les travaux seront réalisés de nuit pour minimiser la gêne aux usagers.

Des déviations locales seront mises en place. Pour effectuer les liaisons longues distances, la DIR Est conseille vivement aux conducteurs des poids lourds de privilégier les itinéraires par la RN4/A4 et par la RN19.

Les déviations seront interdites au poids-lourds dont le trafic sera impérativement réorienté vers le col de Saales, via Schirmeck.

La commune de La Vancelle restera accessible. La zone industrielle de Bois l'Abbesse restera accessible depuis Châtenois uniquement.

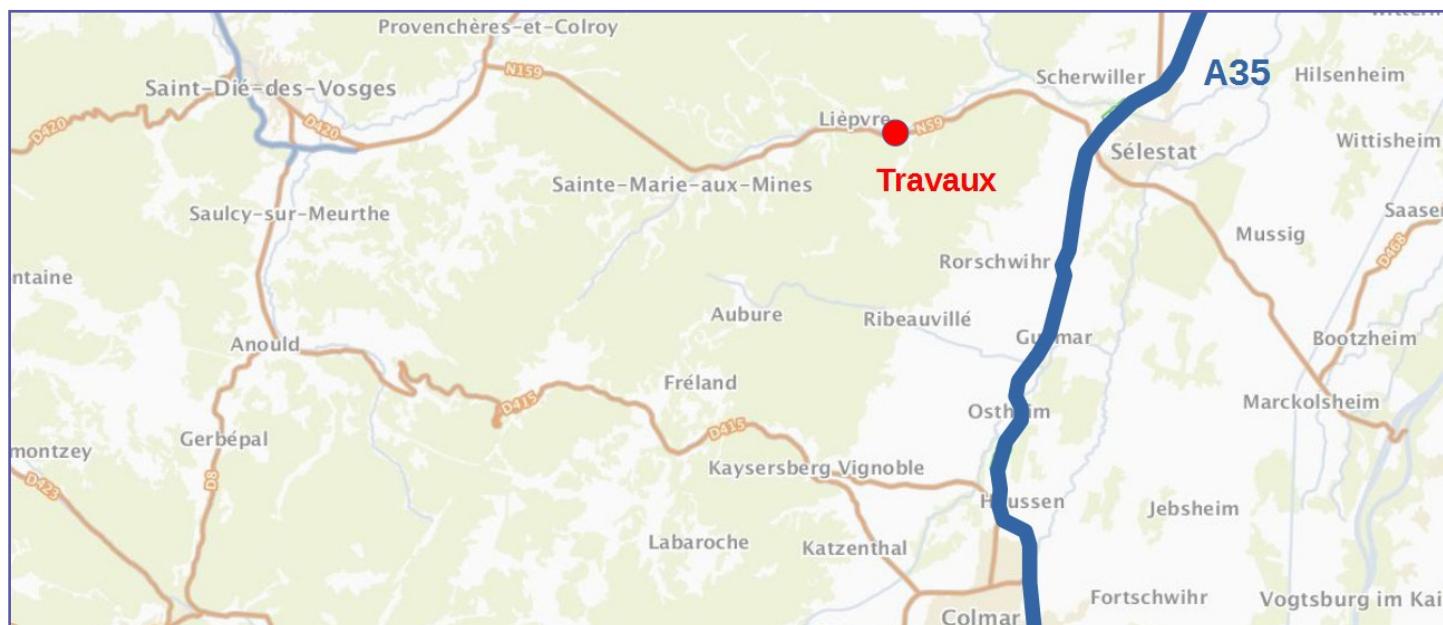
**Consciente des désagréments liés à ces chantiers, la DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension. Elle leur recommande la plus grande prudence et la modération de leur vitesse sur les déviations.**

Contact presse  
Suzanne TSCHAEGLÉ  
03 83 50 96 37 – 06 19 18 05 57



# I - Un renouvellement en profondeur de la chaussée

Dans le cadre de son programme d'entretien annuel des chaussées, la DIR Est va procéder à des travaux de renouvellement de la chaussée de la RN59, dans les deux sens de circulation, à hauteur de Lièpvre (68), lieu-dit Bois l'Abbesse.



Sur cette section, le dernier changement de la couche de roulement (en surface) date de 2007. Toutefois, le corps de la chaussée, constitué des couches porteuses (en profondeur), date de 1975 et n'a encore fait l'objet d'aucun travaux. Or, la route présente maintenant des

dégradations liées à l'usure de ces couches profondes, notamment due au trafic poids lourds conséquent. Un renouvellement en profondeur doit donc être entrepris pour pallier ce vieillissement progressif, avec un changement de la structure sur 15 cm d'épaisseur.

## II - Des travaux réalisés de nuit pour minimiser la gêne à l'usager

La chaussée étant reprise en profondeur, il n'est pas envisageable d'organiser les travaux sous alternats de circulation dans de bonnes conditions de sécurité.

Le chantier nécessitera donc une coupure de la RN59, dans les deux sens de circulation.

La RN59 supporte un trafic de plus de 10 000 véhicules/jour et environ 14 % de poids-lourds. Il s'agit d'un axe stratégique pour tout le Val d'Argent, assurant la desserte de plusieurs communes et de zones d'activités, avec par ailleurs une vocation touristique. L'axe présente en outre peu d'alternatives de déviations performantes.

La DIR Est privilégie par conséquent des travaux de nuit, entre 21h et 5h30, de façon à ce que la gêne à l'usager et les reports de trafics soient les plus réduits possible.

## III - La circulation pendant les travaux

### A Coupure totale de la RN59

À hauteur de Bois l'Abbesse, la RN59 sera **totalemment coupée** à la circulation, dans les deux sens de circulation, aux périodes suivantes :

- du lundi 27/08 au samedi 01/09, entre 21h et 5h30 (soit 5 nuits)
- du lundi 03/09 au vendredi 07/09, entre 21h et 5h30 (soit 4 nuits).

La commune de La Vancelle reste accessible. La zone industrielle de Bois l'Abbesse reste accessible depuis Châtenois uniquement.

En journée, de 5h30 à 21h pendant toute la durée des travaux, la circulation est rétablie normalement dans les deux sens de circulation, sans alternat. Les automobilistes seront parfois amenés à circuler sur une chaussée au revêtement provisoire. La vitesse sera alors limitée à 50 km/h.

Lors des fermetures, deux itinéraires de déviation seront fléchés par les routes départementales :

#### ● Dans le sens Châtenois -> Sainte-Croix-aux-Mines

Par la RD424 en direction de Villé, puis Zone Industrielle de Villé, rue du Luttenbach à Villé, RD439 et RD97 vers Fouchy et RD155 via Rombach-le-Franc,

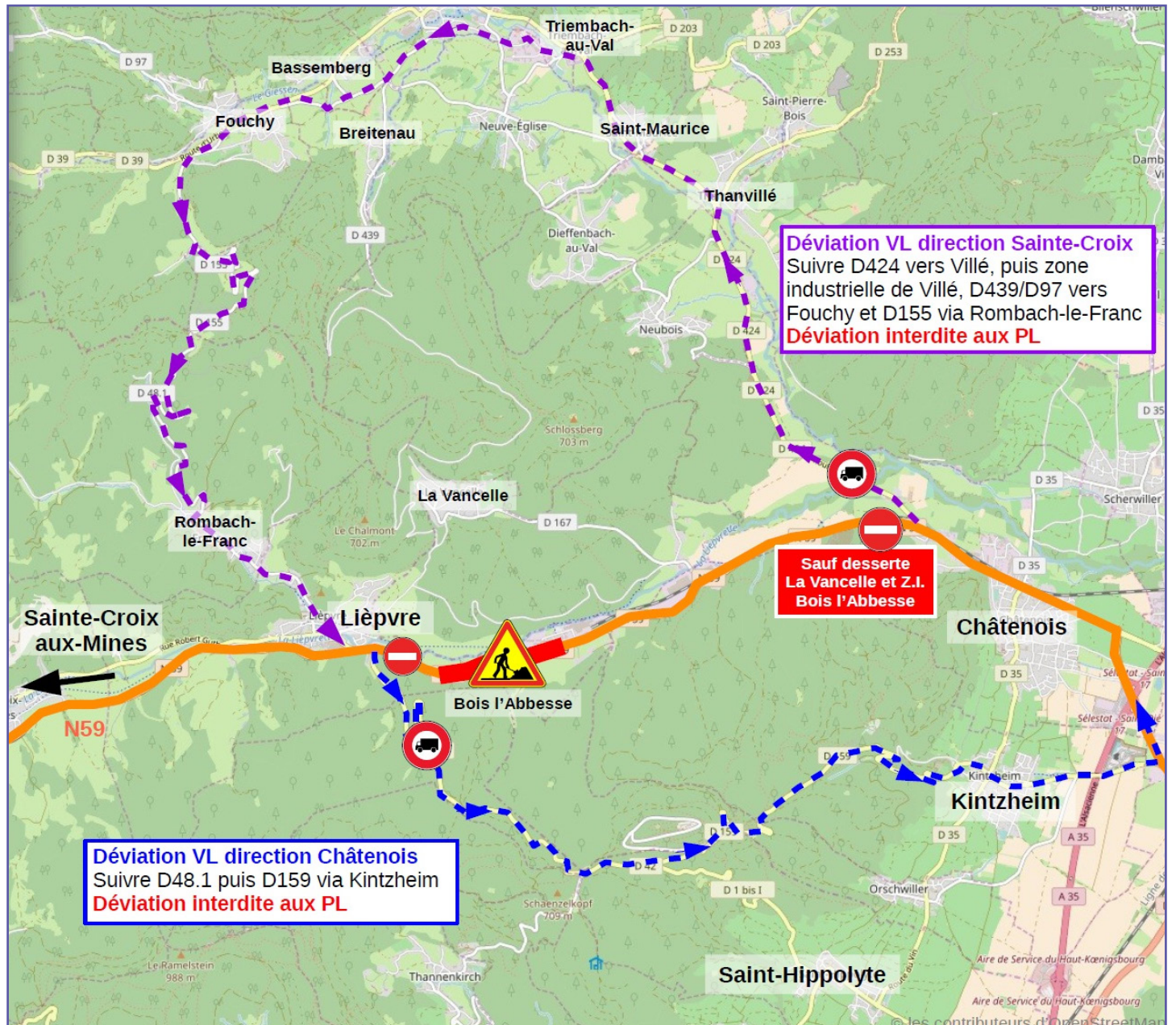
#### ● Dans le sens Lièpvre -> Châtenois

Par la RD48.1 puis RD159 via Kintzheim.



Ces déviations seront interdites aux poids-lourds. Ces derniers seront redirigés par le col de Saales, en incitant par ailleurs à emprunter les grands contournements en amont, par l'A4/RN4 et RN19.

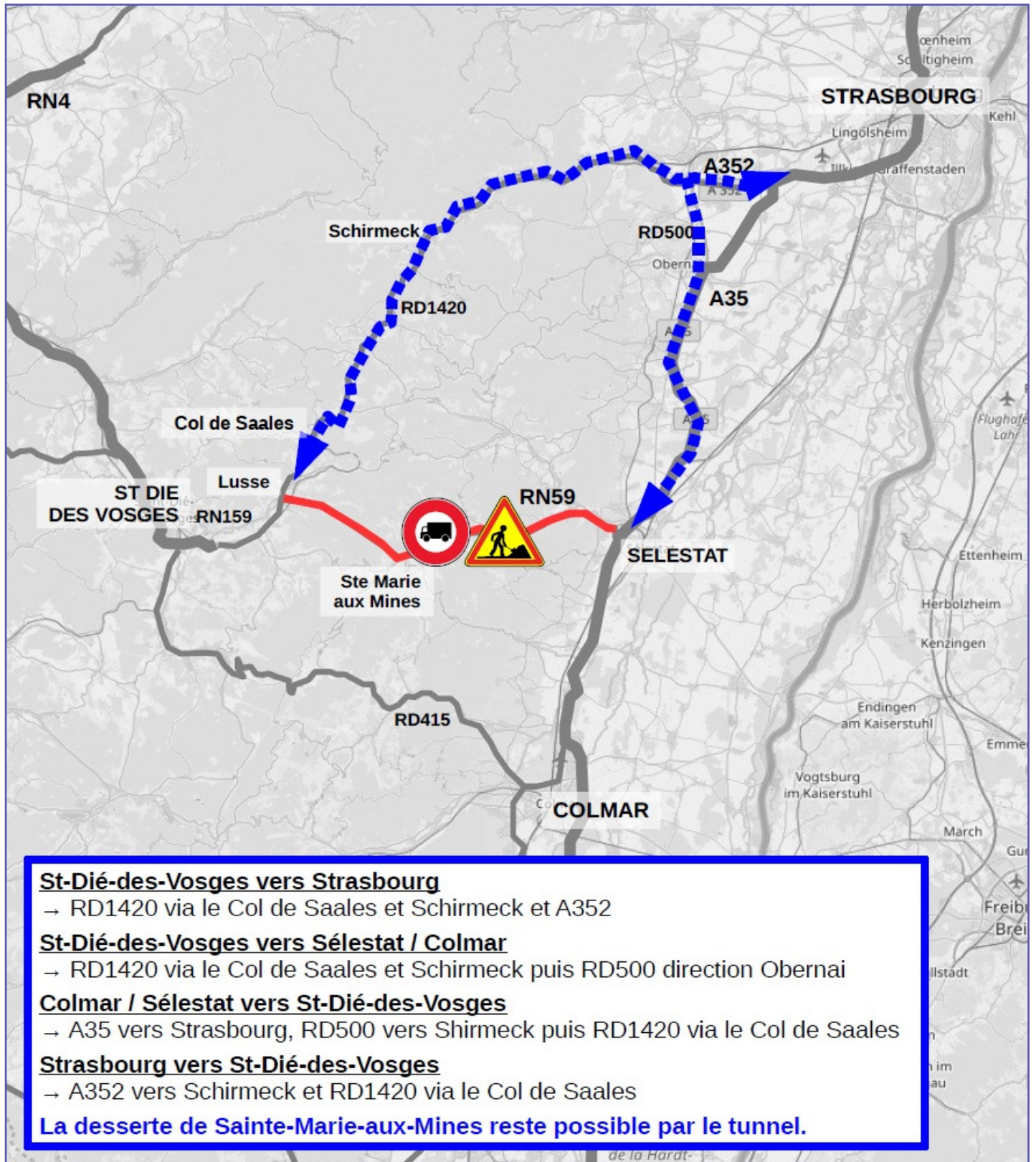
Les coupures et déviations pour les véhicules légers sont synthétisées sur le schéma suivant :





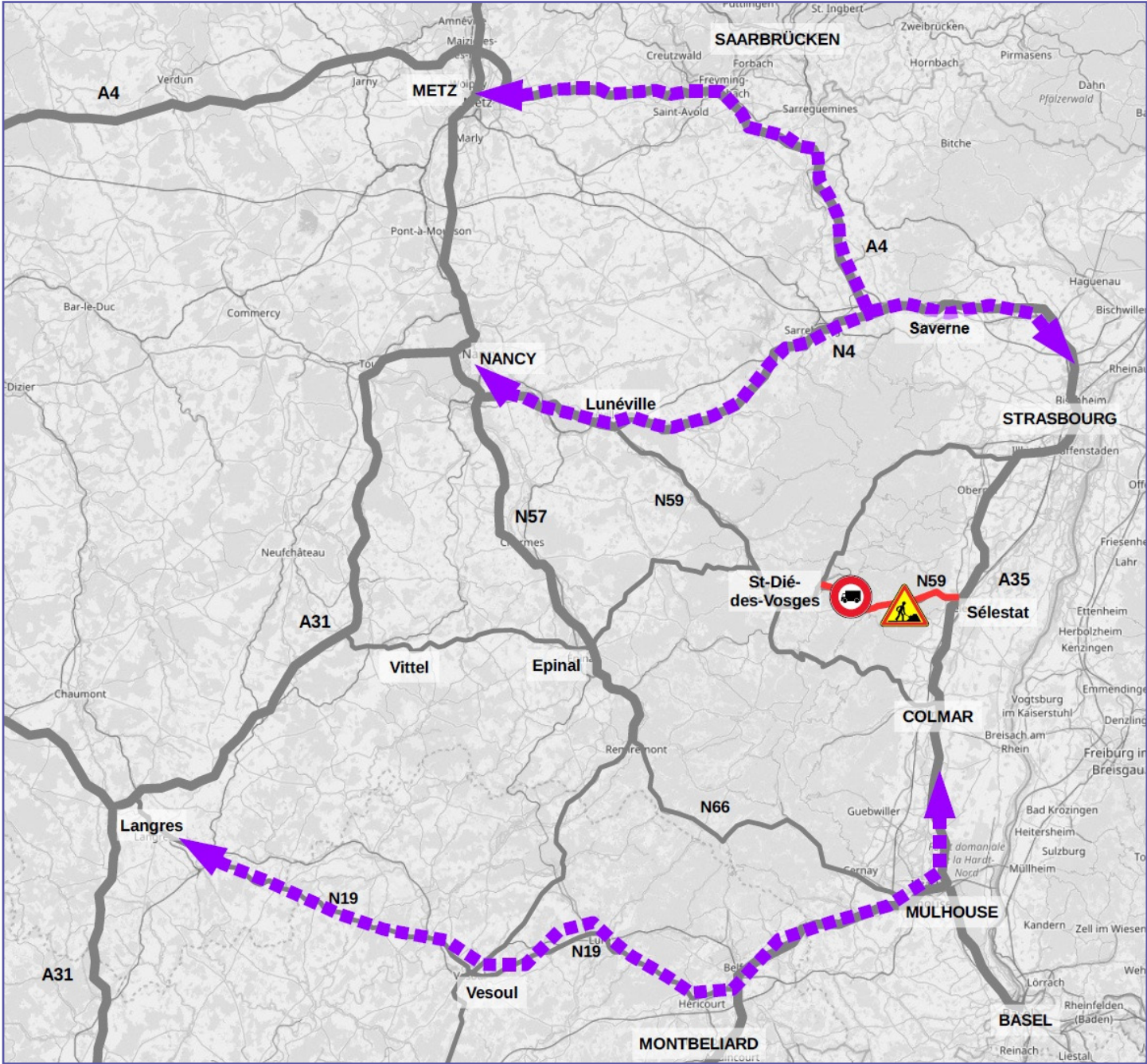
**Les poids-lourds appelés à se rendre de part et d'autre de la zone du chantier doivent impérativement circuler par le col de Saales *via* Schirmeck.**

L'interdiction de circuler entre 22h et 6h pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes sera levée pendant la durée du chantier.





Par ailleurs, pour les liaisons longues distances depuis Metz, Nancy, Langres ou Dijon, il est conseillé aux poids-lourds de privilégier les itinéraires par l'A4/RN4 et RN19 :





# Annexe - La DIR Est

La DIR Est – direction interdépartementale des Routes Est – est un service du Ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle a été créée par décret du 16 mars 2006 pour gérer le réseau des routes nationales et autoroutes non concédées traversant 12 départements du quart Nord-Est de la France, long de 1 650 km.

Son organisation s’articule autour :

- des services du siège à Nancy,
- de trois divisions d’exploitation : Besançon, Metz et Strasbourg,
- de deux services d’ingénierie (SIR) : Le SIR Lorrain basé Nancy, Le SIR Alsace Franche Comté basé à Vesoul et à Mulhouse,
- d’un service spécialisé en ouvrages d’art.

Au total, ce sont 1000 agents qui travaillent en continu pour assurer l’entretien et le fonctionnement de ce réseau routier national, mais aussi pour construire les routes de demain.

